

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01509

Numéro SIREN : 841 620 743

Nom ou dénomination : DOLPHIN DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/019575

DOLPHIN

DESIGN

Comptes sociaux

Au 31/03/2021

DOLPHIN DESIGN SAS

Table des matières

ETATS DE SYNTHÈSE	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE.....	7
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	8
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Nature de l'activité	8
1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture.....	8
1.2.1. Faits significatifs de l'exercice	8
1.2.2. Faits majeurs post clôture	9
1.3 Conventions générales	9
1.4 Immobilisations.....	9
1.4.1 Incorporelles	9
1.4.2 corporelles.....	10
1.5 Créances clients	10
1.6 Stocks et en-cours	10
1.7 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers	10
1.8 Opérations en devises et écarts de conversion	11
1.8.1 Taux et comptabilisation.....	11
1.8.2 Transactions et soldes.....	11
1.9 Provisions pour risques et charges	11
1.10 Indemnités de départ à la retraite	11
1.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	12
PARTIE 2 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	13
Note 1 - Chiffre d'affaires.....	13
Note 2 - Autres produits d'exploitation	13
Note 3 - Autres charges et charges externes	14
Note 4 - Charges de personnel	14
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	14
Note 6 - Résultat financier.....	15
Note 7 - Résultat exceptionnel.....	15
Note 8 - Impôts.....	15
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	16
Note 9 - Immobilisations incorporelles	16
(1) Cette opération de cession a été réalisé dans le cadre de la vente de l'activité Mémoires & Cellules Standards à la société SILVACO	17
Note 10 - Immobilisations corporelles	17
Note 11 - Immobilisations financières	18
Note 12 - Stocks et en cours	18
Note 13 - Clients et comptes rattachés.....	18
13.1 Produits à recevoir	19
Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation	19

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	20
Note 16 – Situation nette	20
16.1 Capital social.....	20
Note 17 - Provisions pour risques et charges	20
Note 18 - Emprunts et dettes financières	20
Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés	20
Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation	21
20.1 Charges à payer	22
Note 21 - Engagements hors bilan	22
Note 22 – Honoraires d’audit.....	22
Note 23 – Consolidation	22
Note 24 - Filiales	23
Note 25 – Transactions avec les parties liées.....	23
25.1 Actionnaires.....	23
25.2 Filiales	23
Note 26 – Rémunération des Dirigeants	23

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	21 942	20 899
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	4 532	3 267
Sous-traitance (Fonderie, Prestation d'ingénierie) (1)		-8 997	-10 403
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-3 302	-2 379
Impôts et taxes		-474	-330
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-12 246	-11 181
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-3 610	-2 190
Autres charges (2)		-168	-72
Résultat d'exploitation		-2 323	-2 389
Résultat financier	<i>Note 6</i>	-787	-119
Résultat courant avant impôt		-3 110	-2 508
Résultat exceptionnel	<i>Note 7</i>	1 024	9
Impôt sur les résultats (IR & CIR)	<i>Note 8</i>	3 126	2 975
RESULTAT NET		1 040	476
Résultat par action (en €)		0,19	0,09
Résultat dilué par action (en €)		0,19	0,09

(1) Dans la sous-traitance (comptes 6040000) est inclus le compte sous-traitance générale pour 44 k€

(2) Les autres charges sont constituées également de la variation de stocks ainsi que des achats de matières premières

BILAN ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	14 289	7 744
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	404	557
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	88	83
Actif immobilisé		14 782	8 385
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	55	76
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	14 649	8 539
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	10 417	7 122
Disponibilités		652	1 407
Actif circulant		25 773	17 144
TOTAL ACTIF		40 556	25 528

BILAN PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Capital	5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées	-147	-623
Subventions d'investissements	57	57
Résultat	1 040	476
Capitaux propres	6 449	5 410
Provisions pour risques et charges <i>Note 17</i>	1 250	983
Emprunts et dettes financières <i>Note 18</i>	11 495	5 451
Fournisseurs et comptes rattachés <i>Note 19</i>	10 987	7 527
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 20</i>	10 374	6 158
Dettes	32 856	19 136
TOTAL PASSIF	40 556	25 528

TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Subventions d'investissement	Résultat social	CAPITAL SOCIAL
Capitaux propres 31/03/2020	5 500	0	-623	57	476	5 409
Affectation du résultat au 31/03/2020			476		-476	0
Augmentation de capital						0
Subventions d'investissements						0
Ecart de change						0
Autres variations						0
Résultat au 31/03/2021					1 040	1 040
Capitaux propres 31/03/2021	5 500	0	-147	57	1 040	6 449

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

1.1 Nature de l'activité

La société Dolphin Design a été créée le 08 août 2018, afin de permettre le rachat en date du 22 août 2018 du fonds de commerce de la Société Dolphin Intégration SA par les sociétés SOITEC SA et MBDA. Le capital investi par la Société SOITEC SA (80%) et la Société MBDA (20%) se monte à 5 Millions Cinq Cent mille Euros.

La Société conçoit, développe et commercialise des composants virtuels incorporés au sein des circuits intégrés, ainsi que des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) permettant leur conception. Les composants virtuels permettent de réaliser un ensemble de fonctions (fonction mémoire, fonction de conversion analogique / numérique...) au sein d'un même circuit intégré. La société exerce de plus une activité de services de conception de circuits intégrés allant jusqu'à la fourniture de pièces en sous-traitance.

Ainsi, grâce à son offre de composants optimisés pour la faible consommation, Dolphin Design contribue à la conception de circuits logiques et mixtes pour une clientèle mondiale - dont les acteurs majeurs de l'industrie du semi-conducteur.

Son expérience dans l'intégration de composants et de services pour la fabrication de circuits intégrés, qui s'appuient sur ses solutions logicielles propriétaires, fait de Dolphin Design un véritable guichet unique couvrant l'ensemble des besoins pour des demandes spécifiques clients.

Le siège social de la Société est situé au 1bis A, chemin du pré carré, 38 240 Meylan France. Le n° SIREN est le 841 620 743.

1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture

Les comptes et la valorisation des actifs et des passifs de la société sont établis en tenant compte du contexte économique et financier et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives futures et sur la base de la meilleure appréciation par la direction de la société.

Le président a arrêté les comptes de la société et de ses filiales pour l'exercice du 01 avril 2020 au 31 mars 2021 le 30 juillet 2021.

1.2.1. Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 942K€, en ligne avec les objectifs fixés en début d'exercice par le Conseil d'Administration

Au cours du même exercice, elle a constaté une perte opérationnelle de (2 415) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 126 K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges d'exploitation pour un montant de 3 K€.

Durant cet exercice écoulé, la société a dû faire face à la pandémie Covid – 19. Elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 80% de son effectif d'ingénieurs, les 20% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de chiffre d'affaires et de livraison des clients.

La société n'a pas eu recours au chômage technique durant l'exercice clos au 31 mars 2021.

La société a cédé son activité Mémoire & Cellules standards à la société Silvaco le 06 novembre 2020.

1.2.2. Faits majeurs post clôture

Lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son activité Mémoire & Cellules Standards, la filiale Israélienne qui faisait partie de cette activité n'a pas été incluse dans la cession. En conséquence, l'activité de la filiale israélienne a cessé définitivement en novembre 2020, la dissolution définitive de l'entité juridique est attendue en juillet 2021.

1.3 Conventions générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.4 Immobilisations

1.4.1 Incorporelles

Outre le Fonds commercial, les immobilisations incorporelles sont constituées principalement d'outils logiciel de conception assistée par ordinateur « CAO » utilisés par les ingénieurs et techniciens en charge de la conception des composants virtuels distribués par la Société. Par ailleurs ces mêmes logiciels sont utilisés pour réaliser les développements et la conception de circuits imprimés dans le cadre des contrats de services vendus dans l'industrie de la Défense et de l'aérospatiale.

Ces logiciels sont amortis sur la durée des contrats conclus avec leurs fournisseurs, durée qui peut varier de 1 à 5 ans.

Les coûts de développement concernant le Plan d'investissement approuvé par le Conseil d'Administration ont été comptabilisés à l'actif car ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Ces projets respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle

- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces critères permet de déterminer la date à partir de laquelle les frais de développement vont être comptabilisés en « immobilisation en cours », cette étape étant nommée « MAT 0 », elle fait l'objet d'une documentation signée.

A l'issue du développement des projets, l'étape nommée « MAT 10 », représente la date à partir de laquelle le projet va être considéré comme étant finalisé. Cette date marque le début de l'amortissement de ces immobilisations pour une durée de 2 ans.

La valorisation de ces projets est faite au coût de revient horaire des ingénieurs sur la base des heures déclarées sur chacun des projets. Le coût de revient horaire est calculé en additionnant les salaires chargés, les frais de logiciels de conception assistée par ordinateur ainsi que l'allocation calculé pour l'espace utilisé par ces ingénieurs dans les locaux (par exemple, loyers, charges locatives, télécommunication...).

1.4.2 corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'installation et de port. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions.....	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 8 ans
Mobilier	3 à 8 ans

1.5 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour tenir compte de risques de non-recouvrement éventuel.

1.6 Stocks et en-cours

Les stocks de consommables et de négoce sont valorisés selon la méthode "First in / First out". Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Les études en cours et les produits finis sont valorisés au prix de revient direct, frais financiers exclus.

1.7 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de Dolphin Design SA.

1.8 Opérations en devises et écarts de conversion

1.8.1 Taux et comptabilisation

Les comptes dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis en utilisant le taux de change du dernier jour du mois précédent, communiqué par notre Groupe actionnaire et émanant de la BCE. Le taux en date du jour de clôture, deviendra le taux de saisie des charges ou produit du mois suivant.

Les éléments d'actif et de passif sont également convertis en utilisant le taux communiqué par le Groupe actionnaire à chacune des clôtures mensuelles et annuelles.

1.8.2 Transactions et soldes

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

En cas de règlement, les différences de conversion entre les créances et dettes et les paiements, sont portées au compte de résultat comme « pertes ou gains de change ».

1.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La société associe à ses contrats de vente de licence une garantie de bonne fin et comptabilise une provision pour couvrir le risque afférent. Cette provision est estimée en fonction de l'historique par domaine d'activité et est complétée d'une analyse au cas par cas.

Les pertes à terminaison constatées lors de l'analyse des contrats selon la méthode de l'avancement (Note 1.11 page 12) font l'objet d'une provision.

1.10 Indemnités de départ à la retraite

La part des obligations éventuelles de la Société concernant les indemnités de départ à la retraite de l'ensemble du personnel est portée en provision pour charges.

L'engagement de retraite est calculé selon une méthode actuarielle : cette dernière consiste à déterminer une indemnité théorique correspondant au salaire de référence réévalué jusqu'à la fin de la carrière prévisible multiplié par le coefficient des droits potentiels de fin de carrière.

La provision pour départ à la retraite est obtenue en faisant le produit de l'indemnité théorique par le coefficient de table de mortalité, du taux de rotation (de 0% à 5,75% selon l'âge) du personnel et en tenant compte des augmentations de salaires prévues (1.67%), d'un taux d'actualisation (0.75%) et d'un taux de charges sociales (44%).

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est défini par le produit de ses activités courantes. Il est principalement constitué :

- Des ventes d'IP (composant virtuel) / licences sur étagères avec pas ou très peu de modifications. Le chiffre d'affaires (CA) sur ces ventes est reconnu intégralement à la livraison de l'IP ;
- Des ventes d'IP (composant virtuel) plus complexes nécessitant un effort de développement important de la part de Dolphin Design (DoD).
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- Des ventes de prestations de conception de composants dédiés principalement à l'industrie de l'aérospatiale et de la Défense. Ces contrats peuvent inclure l'encadrement de la production de composants fabriqués en sous-traitance.
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- À la suite du rachat du Fonds de commerce de la société Dolphin Intégration SA, plusieurs contrats ont été repris, les revenus de ces contrats ont été calculés en fonction de l'avancement sur la totalité des coûts de production de chacun des contrats.

Partie 2 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires réalisé par la Société s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Composants virtuels, redevances & supports associés	14 234	10 262
Délégation d'intervenants	23	79
Licence EDA	113	416
Services au forfait	5 270	8 135
Vente de circuits	2 302	2 007
Chiffre d'affaires	21 942	20 899

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
France	7 690	10 366
Union européenne	491	894
Reste du monde	13 760	9 638
Chiffre d'affaires	21 942	20 899

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Production immobilisée	3 351	2 165
Transfert de charges	16	30
Reprises amortissements et provisions	53	173
Subventions d'exploitation	788	884
Autres produits	324	14
Autres produits d'exploitation	4 532	3 266

Note 3 - Autres achats et charges externes

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Loyers	1 689	725
Assurances	119	77
Communication et publicité	59	188
Voyages et déplacements	61	240
Honoraires prestations de services	266	207
Télécommunications	69	67
Services bancaires	44	19
Autres achats et charges externes	995	855
Autres charges externes	3 302	2 379

Note 4 - Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Salaires et traitements	8 498	7 783
Charges sociales	3 704	3 298
Intéressement	44	100
Charges de personnel	12 246	11 181

L'effectif moyen en équivalent temps plein de la Société s'établit comme suit :

Catégories	31/03/2021	31/03/2020
Employés	17	7
Cadres	138	137
Effectif	155	144

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 043	1 942
Dotations aux provisions sur actif circulant	280	53
Dotations provision retraite	285	176
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	20
Dotations aux amortissements et provisions	3 610	2 190

Note 6 - Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Reprises sur Provisions	972	0
Intérêts et produits assimilés (1)	0	0
Différences positives change	36	0
Total des produits financiers	1 008	0
Intérêts et charges assimilées (2)	1 707	27
Dot. Financ. aux amts & Prov	67	81
Différences négatives de change	21	11
Total des charges financières	1 795	119
Résultat financier	-787	-119

(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances

(2) Contrairement à l'exercice précédent les intérêts et charges assimilés sont constitués en autres des pertes de changes/créances

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	1 140	216
Total des produits exceptionnels	1 140	216
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116	156
VNC des immobilisations cédées	0	3
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	47
Total des charges exceptionnelles	116	207
Résultat exceptionnel	1 024	9

(1) Vente activité Mémoires par Silvaco

Note 8 - Impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Crédit d'impôt	-3 126	-2 975
Crédit d'impôt total	-3 126	-2 975

Le résultat avant impôt se ventile comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Résultat courant avant impôt	-3 110	-2 508
Résultat exceptionnel	1 024	9
Total	-2 086	-2 499

Partie 3 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Concessions, Brevets, Droits similaires	10 666	4 820	5 846	2 441
Frais de recherche et développement	1 044	210	834	0
Autres immobilisations incorporelles (1)	3 138	0	3 138	3 138
Immobilisations encours	4 471	0	4 471	2 165
Immobilisations incorporelles	19 320	5 030	14 289	7 744

(1)Le fonds commercial a été constitué lors de la reprise de l'activité de Dolphin Intégration S.A. conformément au jugement du tribunal de commerce de Grenoble du 22 août 2018. Il a été calculé par différence entre les actifs et les passifs repris. Au 31 mars 2021, les résultats du test de dépréciation annuel réalisé par la société, ne montrent pas de nécessité de déprécier ce fonds commercial.

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31/03/2020	4 920	2 165	3 138	10 223
Augmentations	6 044	3 350	0	9 394
Diminutions	298	0	0	298
Au 31/03/2021	10 666	5 515	3 138	19 319

(1)Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021, des projets de développement ont rempli l'ensemble des critères d'activation et la société a ainsi capitalisé des frais de développement à l'actif pour un montant total de 3 350k€ dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses 2 actionnaires.

Au cours du même l'exercice, la Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement (ne remplissant pas les critères d'activation) en charges opérationnelles.

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Dépréciation immo incorporelles (2)	Total
Au 31/03/2020	-2 479	0	0	0	-2 479
Dotations	-2 849	0	0	0	-2 849
Cessions (1)	+ 298	0	0	0	+ 298
Au 31/03/2021	-5 030	0	0	0	-5 030
Valeur nette au 31/03/2021	6 680	4 471	3 138	0	14 289

(1) Cette opération de cession a été réalisé dans le cadre de la vente de l'activité Mémoires & Cellules Standards à la société SILVACO

Note 10 - Immobilisations corporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Installations Techniques & Matériel	695	351	344	485
Mobilier	85	24	61	72
Immobilisations corporelles	780	376	404	557

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & Matériel	Mobilier	Total
Au 31/03/2020	0	0	655	85	740
Augmentations	0	0	40	0	40
Au 31/03/2021	0	0	695	85	780

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & matériel	Mobilier	Total
Au 31/03/2020	0	0	-170	-13	-183
Dotations	0	0	-182	-12	-194
Au 31/03/2021	0	0	-352	-25	-377
Valeur nette au 31/03/2021	0	0	343	60	403

Note 11 - Immobilisations financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Dépôts et cautions	90	0	90	83
Immobilisations financières	90	0	90	83

Note 12 - Stocks et en cours

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Produits intermédiaires et finis	55	0	55	76
Stocks	55	0	55	76

Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Créances clients	8 999	5 471
Clients – Factures à établir	5 228	3 120
Produits à recevoir (Silvaco)	702	0
Provisions	-280	-53
Valeur nette	14 649	8 539

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	8 999	8 999	0	0

13.1 Produits à recevoir

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Clients Produits à recevoir (1)	5 228	3 120
Produits à Recevoir (2)	702	0

(1) Les produits à recevoir sont essentiellement constitués de factures à établir et de revenus reconnus à l'avancement.

(2) Les produits à recevoir se montant à 702 k€ correspondent à la cession de l'activité mémoires à Silvaco

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Personnel & Organismes sociaux	0	0	0	87
Créances fiscales (1)	8 094	0	8 062	4 889
Comptes de TVA	922	0	922	532
Comptes courants débiteurs filiales	371	0	371	537
Autres Créances	275	0	275	139
Charges constatées d'avance	688	0	688	850
Ecart de conversion actif	67	0	67	88
Autres Créances et comptes de régularisation	10 417	0	10 385	7 122

(1) Les créances fiscales concernent le crédit d'impôt recherche pour 6 575 k€ et les subventions d'exploitations à recevoir pour 1 519 k€ au 31 mars 2021.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Personnel & Organismes sociaux	0	0	0	0
Créances fiscales	8 094	1 519	6 575	0
Comptes de TVA	922	922	0	0
Comptes courants débiteurs filiales	371	0	371	0
Autres Créances	275	275	0	0
Charges constatées d'avance	688	688	0	0
Ecart de conversion actif	67	67	0	0

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2021, la Société ne possède aucune valeur mobilière de placement en portefeuille.

Note 16 – Situation nette

16.1 Capital social

Le capital de la Société s'élève à 5 500 000 €. Il est divisé en cinq millions (5 500 000) d'actions d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées.

Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2021
Provision retraite (1)	798	285	0	0	1 083
Provision pour litige	47	0	0	0	47
Provision pour garantie	50	2	0	0	52
Provisions pour pertes de change	88	-21	0	0	67
Provisions pour risques et charges	983	266	0	0	1 250

(1) Le groupe suit la recommandation ANC 2013-02 sur les retraites et comptabilise l'intégralité de l'engagement, y compris écarts actuariels et coûts des services passés. Celle-ci est calculée avec un taux d'actualisation de 0.75 %, et une table de rotation du personnel en fonction de l'âge des salariés.

Voir § 1.9 Provision pour risques et charges (p 11)

Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Emprunts bancaires	1 000	0
Comptes courants Soitec	5 610	2 100
Comptes MBDA	1 788	1 601
Concours bancaires courants	118	0
Crédit trésorerie & MCNE	2 979	1 750
Endettement financier	11 495	5 451

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts bancaires et BPI	1 000	0	1 000	0
Comptes courants Soitec (1)	5 610	1 280	4 330	0
Comptes MBDA (1)	1 788	320	1 468	0
Concours bancaires courants	118	118	0	0
Crédit trésorerie & MCNE	2 979	818	2 161	0
Endettement financier	11 495	2 536	0 959	0

(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2021 et se terminant au plus tard le 31 mars 2023 »

Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Fournisseurs d'exploitation	10 431	6 831
Fournisseurs d'immobilisations	556	696
Total en-cours fournisseurs	10 987	7 527

Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Avances & Acomptes reçus sur commandes (1)	2 459	1 322
Personnel	1 562	1 389
Organismes sociaux	1 671	1 187
Comptes de TVA	321	139
Dettes fiscales	373	354
Autres dettes (2)	2 744	1 152
Produits constatés d'avance (3)	982	487
Ecart de conversion passif	261	46
Autres dettes et comptes de régularisation	10 374	6 074

(1) Les avances et acomptes reçus concernent exclusivement des acomptes clients.

(2) Les autres dettes sont essentiellement constituées de l'affacturage réalisé.

(3) Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement des facturations en amont des prestations concernant nos contrats d'innovations et contrats de supports, ainsi que le produit lié au calcul de l'avancement sur certains contrats clients (confère paragraphe 1.11).

L'analyse par échéance des charges à payer se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances & Acomptes reçus sur commandes	2 459	2 459	0	0
Personnel	1 562	1 562	0	0
Organismes sociaux	1 671	1 671	0	0
Comptes de TVA	321	321	0	0
Dettes fiscales	373	373	0	0
Autres dettes	2 744	2 744	0	0
Produits constatés d'avance	982	982	0	0
Ecart de conversion passif	261	261	0	0
TOTAL	10 374	10 374	0	0

20.1 Charges à payer

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Fournisseurs factures non parvenues	7 345	3 856
Dettes provisions pour congés payés	919	736
Personnel à payer	150	217
Charges sur congés payés	421	331
Charges sociales à payer	98	48
CFE	3	4
Organic	0	1
Taxe d'apprentissage	46	13
Formation continue	56	74
Effort construction	46	41
TOTAL	9 084	5 321

Note 21 - Engagements hors bilan

Libellés	31/03/2021	31/03/2020
Affacturage	0	0
Garantie paiement loyer	0	0
Nantissement comptes garantie factor	0	0
Garantie BPI prêt PGE BNP	900	0
Nantissements fonds de commerce	0	0
Total engagements donnés	900	0
Caution solidaire	0	0
Total engagements reçus	0	0

Note 22 – Honoraires d'audit

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2021 s'élèvent à 55 000€.

Note 23 – Consolidation

La société rentre dans le périmètre de consolidation de son actionnaire SOITEC SA, Parc Technologique des Fontaines, Chemin des Franques, 38190 BERNIN. SOITEC SA possède 80% des actions de Dolphin Design SAS.

Note 24 - Filiales

<i>En % de détention</i>	31/03/2021
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël) (1)	100%
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	100%

(1) Lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son activité Mémoire & Cellules Standards, la filiale Israélienne, Dolphin Integration Ltd, qui faisait partie de cette activité n'a pas été incluse dans la cession. En conséquence, l'activité de la filiale israélienne a cessé définitivement en novembre 2020, la dissolution définitive de l'entité juridique est attendue en juillet 2021.

	<i>Intégration Dolphin Inc. (Québec)</i>	<i>Dolphin Intégration Ltd. (Israël)</i>
Capital	1 CAD	1 ILS
Réserves et report à nouveau	(8 309) KCAD	(3 565) KILS
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus (net)	1 €	1 €
Prêts et avantages consenties	371K€	0K€
Résultat du dernier exercice clos	(134) KCAD	3 560 KILS
Effectif moyen	18	4

Note 25 – Transactions avec les parties liées

25.1 Actionnaires

<i>Avances en comptes courant consenties par (En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
SOITEC SA	5 610
MBDA SA	1 788

25.2 Filiales

<i>Avances consenties aux filiales (En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël)	0
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	371

Note 26 – Rémunération des Dirigeants

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
Equipe de Direction	1 215

DOLPHIN DESIGN

Société par actions simplifiée

au capital de 5 500 000 euros

Siège social : Immeuble le Taillefer, 1bis A et 2A Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan -

France 841 620 743 RCS Grenoble

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt et un septembre,
à dix heures,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au siège social de la Société, sur première convocation faite par le Président par courriel du 26 août 2021, en présence du Comité d'entreprise. La société KPMG S.A., représentée par Monsieur Stéphane DEVIN, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présente par téléconférence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de la collectivité des Associés en entrant en séance.

Monsieur Cyril Menon, représentant l'associé SOITEC SA, prend la parole et indique qu'il est satisfait des résultats de la société en ligne avec les prévisions. Il félicite le Président et le management de la société.

Monsieur Philippe Berger, Président, prend la parole et commente l'activité de la Société au titre de l'exercice 2020-2021, il remercie les Associés pour le soutien qu'ils ont apporté à la Société grâce notamment au prêt consenti pour le Plan d'investissement.

Monsieur Philippe Berger offre ensuite la parole à la salle pour une séance de questions / réponses.

Après avoir répondu aux questions posées par les Associés et le Comité d'entreprise, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Philippe Berger ouvre la partie juridique de l'Assemblée.

Afin de constituer le bureau de l'Assemblée, il précise qu'il préside la séance, en sa qualité de Président. Monsieur Denis Scherrer, Directeur Financier de Dolphin Design, assure le secrétariat de la séance.

Monsieur Philippe Berger indique que la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les Associés présents ou représentés représentent 5 500 000 actions et 5 500 000 droits de vote pour la partie ordinaire, soit plus du cinquième des actions ayant droit de vote, de sorte que le quorum requis est atteint et que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer pour sa partie ordinaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des Associés représentés par des mandataires ;
- un exemplaire de l'avis de convocation tel qu'adressé aux Associés, au Commissaire aux comptes et au Comité d'entreprise ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'arrêtés par le Président ; le rapport de gestion du Président ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2020-2021 ;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 2020-2021 ;
- le texte des décisions soumises à la collectivité des Associés ;
- un exemplaire des statuts de la Société actuellement en vigueur.

Le Président fait observer que l'Assemblée a été convoquée conformément à l'article 21.2 des statuts de la Société et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

Il indique en outre que les mêmes documents ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur cinq résolutions à titre ordinaire, constituant l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2021 et des comptes dudit exercice ;
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
5. Quitus aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
7. Approbation, le cas échéant, des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président propose à l'Assemblée de le dispenser de lire formellement les rapports légaux qui ont été mis à la disposition des Associés avant cette Assemblée.

Concernant les résolutions, le Président précise que Monsieur Denis Scherrer en lira les intitulés respectifs et en présentera l'objet, sans que le texte entier de chacune des résolutions soit lu en séance, étant donné que celui-ci a été mis à la disposition des Associés dans les formes et délais Statutaires.

L'Assemblée agréée ses propositions.

Puis, le Président invite les Associés à voter en faveur de l'ensemble des résolutions présentées et les remercie pour leur confiance.

Enfin, le Président passe la parole à Denis Scherrer, qui met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 (incluant le bilan, le compte de résultat et les annexes) indiquant un bénéfice de 1 040 131.71 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a comptabilisé dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 aucune dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

- Voix pour : 5 500 000
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

DEUXIEME RESOLUTION

Quitus aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de leurs mandats de membres du Conseil d'administration, pour la période allant du 24 août 2018 jusqu'au terme de l'exercice clos le 31 mars 2021, à Madame Léa Alzingre, Messieurs Steve Babureck, Denis Ballet, Dominique Fillard et Cyril Menon.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

- Voix pour : 5 500 000
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

L'Assemblée Générale, décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à 1 040 131.71 € euros, au poste « Réserve Légale » pour un montant de 52 006.58 Euros ainsi qu'au poste « Report à Nouveau » pour un montant de 988 125.12 euros, lequel est ainsi porté à la somme de 840 808.67 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois (3) derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

- Voix pour : 5 500 000
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions réglementées

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

- Voix pour : 5 500 000
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et sociales qui pourraient s'avérer nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

- Voix pour : 5 500 000
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

- 000 -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président
Monsieur Philippe BERGER

DOLPHIN DESIGN

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 500 000 euros

Siège social : Immeuble le Taillefer, 1bis A et 2A Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan - France
841 620 743 RCS Grenoble

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2021**

- EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021 -

Chères Actionnaires,

Nous vous avons convoqué à l'effet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société DOLPHIN DESIGN (ci-après la « **Société** ») durant l'exercice clos le 31 mars 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat que nous vous proposerons.

Notre rapport de gestion, le rapport de votre Commissaire aux comptes ainsi que les comptes annuels et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous en preniez connaissance, si vous l'avez désiré.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

-oOo-

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

a) Points marquants de l'exercice écoulé

La société a dû faire face à la pandémie Covid – 19, ainsi, elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 75% de son effectif d'ingénieurs, les 25% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de chiffre d'affaires et de livraison des clients.

b) Description de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 942 K€.

La progression du Chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent (20 899 K€) est de 5%.

Au cours de la même période, elle a constaté une perte opérationnelle de (2 480) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 126K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges pour un montant de 3 K€.

c) Activités en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice, La Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement en charges opérationnelles.

Par ailleurs au cours de ce même exercice, la société a capitalisé des frais de développement pour un montant de 3 350 K€ dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses actionnaires d'un montant total de 3 400 K€ versé en octobre 2019 (2 200 K€) et en avril 2020 (1 200 K€).

Les frais de développement comptabilisés à l'actif du Bilan pour 3 401 K€ ont correctement rempli les critères nécessaires à leur activation (PCG (art.212-3.1).

d) Modifications statutaires intervenues au cours de l'exercice écoulé

Néant

e) Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Les activités de la filiale Israélienne Dolphin Intégration Ltd (Israël) faisant parties de l'activité Mémoire & Cellules Standards cédée à la Société Silvaco au cours de l'exercice n'ayant pas été reprise par l'acquéreur, la société a cessé son activité. La société sera juridiquement dissoute au cours de l'été 2021.

f) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société a pour but de continuer à développer son activité tout en portant une attention particulière à l'évolution de l'ensemble de ses charges, de manière à améliorer son résultat et sa profitabilité au cours du présent exercice et des suivants.

La Société a présenté aux membres de son Conseil d'Administration un plan de développement pour les années fiscales de 2022 à 2026, montrant une progression significative de son chiffre d'affaires et de son résultat net.

La Stratégie établie pour la mise en œuvre et le financement de ce plan de croissance fait l'objet de discussions entre la Société et ses actionnaires.

2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES – AFFECTATION DU RESULTAT

a) Examen des comptes et des résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte de résultat :

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 942 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export, s'élevant à 14 251K€ au titre de l'exercice écoulé.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 26 255 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 28 735 K€.

Le résultat d'exploitation de l'exercice considéré ressort ainsi à (2 480) K€ (perte).

Le résultat financier est négatif et s'élève à (630) K€.

En conséquence, le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé est négatif et ressort à (3 110) K€.

Le poste Impôts sur le résultat s'élève à 3 126 K€ en produits, dont la provision pour Crédit d'impôts Recherche comptabilisée au cours de l'exercice pour un montant de 3 126 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 024 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021, et est principalement constitué du produit de cession de l'activité mémoire Silvaco.

En conséquence, l'exercice écoulé se solde par un bénéfice net de 1 040 K€.

Bilan :

Le Bilan au 31 mars 2021, il se décompose comme suit : **Bilan Actif**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Immobilisations incorporelles	14 289	7 744
Immobilisations corporelles	404	557
Immobilisations financières	88	83
Actif immobilisé	14 782	8 385
Stocks et en-cours	55	76
Clients et comptes rattachés	14 649	8 539
Autres créances et régularisation	10 417	7 122
Disponibilités	652	1 407
Actif circulant	25 773	17 144
TOTAL ACTIF	40 556	25 528

Au 31 mars 2021 le chiffre d'affaires de la société a ainsi augmenté, s'élevant à 22 M€ contre 21 M€ pour l'exercice précédent. L'augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » est la conséquence de l'augmentation du Chiffre d'affaires au quatrième trimestre de l'exercice (+2.9 M€ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent). Le poste client a ainsi augmenté de 4M€ et le poste client Factures à établir 2M€ liés aux contrats comptabilisés à l'avancement.

Par ailleurs l'augmentation des immobilisations incorporelles à l'actif du Bilan inclut la capitalisation des frais de développement pour 3.4 M€ ainsi qu'un contrat de 3 ans avec un fournisseur de logiciels de Conception assistée par ordinateur (CAO – EDA) pour 6M€ comptabilisé sur l'exercice. Le poste « Autres créances et régularisation » inclut des créances fiscales concernant le crédit d'impôt recherche pour un montant total de 6.5M€ ainsi que des subventions d'exploitation à recevoir pour 1,5M€.

1- Bilan Passif

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Capital	5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées	-147	-623
Subventions d'investissements	57	57
Résultat	1 040	476
Capitaux propres	6 449	5 410
Provisions pour risques et charges	1 250	983
Emprunts et dettes financières	11 495	5 451
Fournisseurs et comptes rattachés	10 987	7 527
Autres dettes et comptes de régularisation	10 374	6 158
Dettes	32 856	19 136
TOTAL PASSIF	40 556	25 528

L'augmentation du poste « Emprunt et dettes financières » correspond à une augmentation des avances en compte-courant consenties par les actionnaires pour 3.7 M€ au cours de l'exercice, ainsi qu'un prêt garanti par l'Etat souscrit auprès de BNP pour 1M€. Par ailleurs nous avons souscrit un financement du CIR 2019 auprès de la BPI pour un montant de 2.2 M€

L'augmentation du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » résulte de l'augmentation du Chiffre d'affaires mentionnée ci-dessus et notamment au 4^e trimestre.

Concernant le poste « Autres dettes et compte de régularisation », il s'agit essentiellement du recours à l'affacturage pour 2.73M€ ainsi que le décalage du paiement des charges sociales pour 1.3M€.

b) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 1 040 131.71 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- « Réserve légale » = 52 006.58 €
- « Report à nouveau » = 988 125.13 € qui serait ainsi porté à la somme de 840 808.67 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient positifs et s'élèveraient à 6 392 815.25 €.

c) Distributions antérieures de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des deux derniers exercices sociaux.

d) Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que la Société n'a comptabilisé dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 aucune dépense exclue des charges déductibles de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après :

- pour ce qui concerne les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;
- pour ce qui concerne les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(En milliers d'euros)	31/03/2021	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 31 jours à 60 jours	Echues de 61 jours à 90 jours	Echues à plus de 91 jours
Créances clients (factures TTC)	8 999	6 933	1 117	294	489	165
En % du Chiffre d'affaires	41,01%	31,60%	5,09%	1,34%	2,23%	0,75%
Nombres de factures	75	50	10	3	4	8

(En milliers d'euros)	31/03/2021	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 31 jours à 60 jours	Echues de 61 jours à 90 jours	Echues à plus de 91 jours
Fournisseurs d'expl. (TTC)	3 015	1 108	477	141	429	860
En % du montant total des achats (1)	24,51%	9,01%	3,88%	1,14%	3,49%	6,99%
Nombres de factures	185	54	33	18	28	52

(En milliers d'euros)	31/03/2021	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 30 jours à 60 jours	Echues de 60 jours à 90 jours	Echues à plus de 90 jours
Fournisseurs d'immob. (TTC)	556	0	10	532	0	0
En % du montant total des achats d'immobilisation (2)	6,11%	0%	0,11%	5,85%	0%	0%
Nombres de factures	5	0	1	4	0	0

(1) Total sous-traitance, Fonderie, Prestation d'ingénierie et autres charges externes soit 299k€

(2) Variation N- N-1 > 19 320k€ - 10 223k€ = 9 097k€

4. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Néant

5. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

a) Mandats sociaux

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Pour l'actionnaire MBDA :
 - o M. Denis Ballet
 - o M. Dominique Fillard

- Pour l'actionnaire SOITEC :
 - o M. Steve Babureck
 - o M. Cyril Menon
 - o Mme Léa Alzingre

b) Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous rappelons le mandat en cours du Commissaire aux comptes titulaire de la Société, nommé aux termes des statuts constitutifs en date du 3 août 2018 :

- Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG S.A. expirera à l'issue de vos décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 mars 2024 et devant intervenir dans la courant de l'année 2024.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - ACTIONNARIAT SALARIE

a) Etat de la participation des salariés au capital social

Nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 mars 2021, la Société employait 154 salariés.

Au 31 mars 2021, il n'existait aucune participation des salariés au capital selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce (c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un Plan d'Epargne Entreprise).

b) Options de souscription ou d'achat d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération visée aux articles L. 225-177 à L. 225-186 n'a été réalisée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

c) Attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération visée aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce n'a été réalisée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

a) Prises de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société n'a pris aucune participation représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française, et ne s'est assuré le contrôle d'aucune société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

b) Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Pour mémoire les deux filiales sont des centres de Recherche et Développement, ces entités ne comptabilisent aucune vente ni technologie dans leurs livres.

Nous vous précisons qu'au 31 mars 2021, les filiales de la Société et les sociétés contrôlées par la Société étaient les suivantes :

- **Intégration Dolphin Inc. (Canada)**

Le résultat comptable de la filiale arrêté au 31 mars 2021 est une Perte de (134) KCAD (dollars canadiens), soit approximativement (89)K€.

- **Dolphin Intégration Ltd (Israël)**

Le résultat comptable de la filiale arrêté au 31 mars 2021 est un bénéfice de 3 560 KILS (shekels israéliens), soit approximativement 890 K€ qui correspond à l'abandon de compte courant réalisé par la maison mère dans le cadre de la cessation d'activité de la filiale Israélienne.

Comme indiqué dans la section 1, paragraphe e/ la Société a licencié le personnel de la filiale israélienne et a ainsi démarré la dissolution de l'entité juridique au cours de l'exercice F21.

-oOo-

Nous vous prions de bien vouloir désormais prendre connaissance du rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, joint aux présentes.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements ou précisions que vous pourriez désirer et compléter nos explications concernant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le texte des décisions qui va vous être soumis.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président,
La société PHILIPPE BERGER
Représentée par Monsieur Philippe Berger, Président



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Dolphin Design

S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 mars 2021
Dolphin Design S.A.S.
Chemin du Pré Carré - 38240 MEYLAN

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Dolphin Design S.A.S.

Siège social : Immeuble le Taillefer – 1bis et 2A Chemin du Pré Carré - 38240 MEYLAN
Capital social : €5.500.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

A la collectivité des associés de la société Dolphin Design S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dolphin Design S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. .

La note 1.11 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

La note 1.4.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note 1.4.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 juillet 2021

KPMG S.A.

Stephane Devin

Associé

DOLPHIN

DESIGN

Comptes sociaux

Au 31/03/2021

DOLPHIN DESIGN SAS

Table des matières

ETATS DE SYNTHÈSE	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE.....	7
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	8
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Nature de l'activité	8
1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture	8
1.2.1. Faits significatifs de l'exercice	8
1.2.2. Faits majeurs post clôture	9
1.3 Conventions générales	9
1.4 Immobilisations.....	9
1.4.1 Incorporelles	9
1.4.2 corporelles.....	10
1.5 Créances clients	10
1.6 Stocks et en-cours	10
1.7 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers	10
1.8 Opérations en devises et écarts de conversion	11
1.8.1 Taux et comptabilisation.....	11
1.8.2 Transactions et soldes	11
1.9 Provisions pour risques et charges	11
1.10 Indemnités de départ à la retraite	11
1.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires	12
PARTIE 2 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	13
Note 1 - Chiffre d'affaires	13
Note 2 - Autres produits d'exploitation	13
Note 3 - Autres charges et charges externes	14
Note 4 - Charges de personnel	14
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	14
Note 6 - Résultat financier.....	15
Note 7 - Résultat exceptionnel.....	15
Note 8 - Impôts.....	15
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	16
Note 9 - Immobilisations incorporelles	16
(1) Cette opération de cession a été réalisé dans le cadre de la vente de l'activité Mémoires & Cellules Standards à la société SILVACO	17
Note 10 - Immobilisations corporelles	17
Note 11 - Immobilisations financières	18
Note 12 - Stocks et en cours	18
Note 13 - Clients et comptes rattachés.....	18
13.1 Produits à recevoir	19
Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation	19

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	20
Note 16 – Situation nette	20
16.1 Capital social.....	20
Note 17 - Provisions pour risques et charges	20
Note 18 - Emprunts et dettes financières	20
Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés	20
Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation	21
20.1 Charges à payer	22
Note 21 - Engagements hors bilan	22
Note 22 – Honoraires d’audit.....	22
Note 23 – Consolidation	22
Note 24 - Filiales	23
Note 25 – Transactions avec les parties liées.....	23
25.1 Actionnaires.....	23
25.2 Filiales	23
Note 26 – Rémunération des Dirigeants	23

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	21 942	20 899
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	4 532	3 267
Sous-traitance (Fonderie, Prestation d'ingénierie) (1)		-8 997	-10 403
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-3 302	-2 379
Impôts et taxes		-474	-330
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-12 246	-11 181
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-3 610	-2 190
Autres charges (2)		-168	-72
Résultat d'exploitation		-2 323	-2 389
Résultat financier	<i>Note 6</i>	-787	-119
Résultat courant avant impôt		-3 110	-2 508
Résultat exceptionnel	<i>Note 7</i>	1 024	9
Impôt sur les résultats (IR & CIR)	<i>Note 8</i>	3 126	2 975
RESULTAT NET		1 040	476
Résultat par action (en €)		0,19	0,09
Résultat dilué par action (en €)		0,19	0,09

(1) Dans la sous-traitance (comptes 6040000) est inclus le compte sous-traitance générale pour 44 k€

(2) Les autres charges sont constituées également de la variation de stocks ainsi que des achats de matières premières

BILAN ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	14 289	7 744
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	404	557
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	88	83
Actif immobilisé		14 782	8 385
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	55	76
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	14 649	8 539
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	10 417	7 122
Disponibilités		652	1 407
Actif circulant		25 773	17 144
TOTAL ACTIF		40 556	25 528

BILAN PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice fiscal clos le 31/03/2021	Exercice fiscal clos le 31/03/2020
Capital	5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées	-147	-623
Subventions d'investissements	57	57
Résultat	1 040	476
Capitaux propres	6 449	5 410
Provisions pour risques et charges <i>Note 17</i>	1 250	983
Emprunts et dettes financières <i>Note 18</i>	11 495	5 451
Fournisseurs et comptes rattachés <i>Note 19</i>	10 987	7 527
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 20</i>	10 374	6 158
Dettes	32 856	19 136
TOTAL PASSIF	40 556	25 528

TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Subventions d'investissement	Résultat social	CAPITAL SOCIAL
Capitaux propres 31/03/2020	5 500	0	-623	57	476	5 409
Affectation du résultat au 31/03/2020			476		-476	0
Augmentation de capital						0
Subventions d'investissements						0
Ecart de change						0
Autres variations						0
Résultat au 31/03/2021					1 040	1 040
Capitaux propres 31/03/2021	5 500	0	-147	57	1 040	6 449

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

1.1 Nature de l'activité

La société Dolphin Design a été créée le 08 août 2018, afin de permettre le rachat en date du 22 août 2018 du fonds de commerce de la Société Dolphin Intégration SA par les sociétés SOITEC SA et MBDA. Le capital investi par la Société SOITEC SA (80%) et la Société MBDA (20%) se monte à 5 Millions Cinq Cent mille Euros.

La Société conçoit, développe et commercialise des composants virtuels incorporés au sein des circuits intégrés, ainsi que des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) permettant leur conception. Les composants virtuels permettent de réaliser un ensemble de fonctions (fonction mémoire, fonction de conversion analogique / numérique...) au sein d'un même circuit intégré. La société exerce de plus une activité de services de conception de circuits intégrés allant jusqu'à la fourniture de pièces en sous-traitance.

Ainsi, grâce à son offre de composants optimisés pour la faible consommation, Dolphin Design contribue à la conception de circuits logiques et mixtes pour une clientèle mondiale - dont les acteurs majeurs de l'industrie du semi-conducteur.

Son expérience dans l'intégration de composants et de services pour la fabrication de circuits intégrés, qui s'appuient sur ses solutions logicielles propriétaires, fait de Dolphin Design un véritable guichet unique couvrant l'ensemble des besoins pour des demandes spécifiques clients.

Le siège social de la Société est situé au 1bis A, chemin du pré carré, 38 240 Meylan France. Le n° SIREN est le 841 620 743.

1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture

Les comptes et la valorisation des actifs et des passifs de la société sont établis en tenant compte du contexte économique et financier et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives futures et sur la base de la meilleure appréciation par la direction de la société.

Le président a arrêté les comptes de la société et de ses filiales pour l'exercice du 01 avril 2020 au 31 mars 2021 le 30 juillet 2021.

1.2.1. Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 942K€, en ligne avec les objectifs fixés en début d'exercice par le Conseil d'Administration

Au cours du même exercice, elle a constaté une perte opérationnelle de (2 415) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 126 K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges d'exploitation pour un montant de 3 K€.

Durant cet exercice écoulé, la société a dû faire face à la pandémie Covid – 19. Elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 80% de son effectif d'ingénieurs, les 20% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de chiffre d'affaires et de livraison des clients.

La société n'a pas eu recours au chômage technique durant l'exercice clos au 31 mars 2021.

La société a cédé son activité Mémoire & Cellules standards à la société Silvaco le 06 novembre 2020.

1.2.2. Faits majeurs post clôture

Lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son activité Mémoire & Cellules Standards, la filiale Israélienne qui faisait partie de cette activité n'a pas été incluse dans la cession. En conséquence, l'activité de la filiale israélienne a cessé définitivement en novembre 2020, la dissolution définitive de l'entité juridique est attendue en juillet 2021.

1.3 Conventions générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.4 Immobilisations

1.4.1 Incorporelles

Outre le Fonds commercial, les immobilisations incorporelles sont constituées principalement d'outils logiciel de conception assistée par ordinateur « CAO » utilisés par les ingénieurs et techniciens en charge de la conception des composants virtuels distribués par la Société. Par ailleurs ces mêmes logiciels sont utilisés pour réaliser les développements et la conception de circuits imprimés dans le cadre des contrats de services vendus dans l'industrie de la Défense et de l'aérospatiale.

Ces logiciels sont amortis sur la durée des contrats conclus avec leurs fournisseurs, durée qui peut varier de 1 à 5 ans.

Les coûts de développement concernant le Plan d'investissement approuvé par le Conseil d'Administration ont été comptabilisés à l'actif car ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Ces projets respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle

- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces critères permet de déterminer la date à partir de laquelle les frais de développement vont être comptabilisés en « immobilisation en cours », cette étape étant nommée « MAT 0 », elle fait l'objet d'une documentation signée.

A l'issue du développement des projets, l'étape nommée « MAT 10 », représente la date à partir de laquelle le projet va être considéré comme étant finalisé. Cette date marque le début de l'amortissement de ces immobilisations pour une durée de 2 ans.

La valorisation de ces projets est faite au coût de revient horaire des ingénieurs sur la base des heures déclarées sur chacun des projets. Le coût de revient horaire est calculé en additionnant les salaires chargés, les frais de logiciels de conception assistée par ordinateur ainsi que l'allocation calculé pour l'espace utilisé par ces ingénieurs dans les locaux (par exemple, loyers, charges locatives, télécommunication...).

1.4.2 corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'installation et de port. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 8 ans
Mobilier	3 à 8 ans

1.5 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour tenir compte de risques de non-recouvrement éventuel.

1.6 Stocks et en-cours

Les stocks de consommables et de négoce sont valorisés selon la méthode "First in / First out". Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Les études en cours et les produits finis sont valorisés au prix de revient direct, frais financiers exclus.

1.7 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de Dolphin Design SA.

1.8 Opérations en devises et écarts de conversion

1.8.1 Taux et comptabilisation

Les comptes dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis en utilisant le taux de change du dernier jour du mois précédent, communiqué par notre Groupe actionnaire et émanant de la BCE. Le taux en date du jour de clôture, deviendra le taux de saisie des charges ou produit du mois suivant.

Les éléments d'actif et de passif sont également convertis en utilisant le taux communiqué par le Groupe actionnaire à chacune des clôtures mensuelles et annuelles.

1.8.2 Transactions et soldes

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

En cas de règlement, les différences de conversion entre les créances et dettes et les paiements, sont portées au compte de résultat comme « pertes ou gains de change ».

1.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La société associe à ses contrats de vente de licence une garantie de bonne fin et comptabilise une provision pour couvrir le risque afférent. Cette provision est estimée en fonction de l'historique par domaine d'activité et est complétée d'une analyse au cas par cas.

Les pertes à terminaison constatées lors de l'analyse des contrats selon la méthode de l'avancement (Note 1.11 page 12) font l'objet d'une provision.

1.10 Indemnités de départ à la retraite

La part des obligations éventuelles de la Société concernant les indemnités de départ à la retraite de l'ensemble du personnel est portée en provision pour charges.

L'engagement de retraite est calculé selon une méthode actuarielle : cette dernière consiste à déterminer une indemnité théorique correspondant au salaire de référence réévalué jusqu'à la fin de la carrière prévisible multiplié par le coefficient des droits potentiels de fin de carrière.

La provision pour départ à la retraite est obtenue en faisant le produit de l'indemnité théorique par le coefficient de table de mortalité, du taux de rotation (de 0% à 5,75% selon l'âge) du personnel et en tenant compte des augmentations de salaires prévues (1.67%), d'un taux d'actualisation (0.75%) et d'un taux de charges sociales (44%).

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est défini par le produit de ses activités courantes. Il est principalement constitué :

- Des ventes d'IP (composant virtuel) / licences sur étagères avec pas ou très peu de modifications. Le chiffre d'affaires (CA) sur ces ventes est reconnu intégralement à la livraison de l'IP ;
- Des ventes d'IP (composant virtuel) plus complexes nécessitant un effort de développement important de la part de Dolphin Design (DoD).
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- Des ventes de prestations de conception de composants dédiés principalement à l'industrie de l'aérospatiale et de la Défense. Ces contrats peuvent inclure l'encadrement de la production de composants fabriqués en sous-traitance.
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- À la suite du rachat du Fonds de commerce de la société Dolphin Intégration SA, plusieurs contrats ont été repris, les revenus de ces contrats ont été calculés en fonction de l'avancement sur la totalité des coûts de production de chacun des contrats.

Partie 2 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires réalisé par la Société s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Composants virtuels, redevances & supports associés	14 234	10 262
Délégation d'intervenants	23	79
Licence EDA	113	416
Services au forfait	5 270	8 135
Vente de circuits	2 302	2 007
Chiffre d'affaires	21 942	20 899

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
France	7 690	10 366
Union européenne	491	894
Reste du monde	13 760	9 638
Chiffre d'affaires	21 942	20 899

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Production immobilisée	3 351	2 165
Transfert de charges	16	30
Reprises amortissements et provisions	53	173
Subventions d'exploitation	788	884
Autres produits	324	14
Autres produits d'exploitation	4 532	3 266

Note 3 - Autres achats et charges externes

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Loyers	1 689	725
Assurances	119	77
Communication et publicité	59	188
Voyages et déplacements	61	240
Honoraires prestations de services	266	207
Télécommunications	69	67
Services bancaires	44	19
Autres achats et charges externes	995	855
Autres charges externes	3 302	2 379

Note 4 - Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Salaires et traitements	8 498	7 783
Charges sociales	3 704	3 298
Intéressement	44	100
Charges de personnel	12 246	11 181

L'effectif moyen en équivalent temps plein de la Société s'établit comme suit :

Catégories	31/03/2021	31/03/2020
Employés	17	7
Cadres	138	137
Effectif	155	144

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 043	1 942
Dotations aux provisions sur actif circulant	280	53
Dotations provision retraite	285	176
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	20
Dotations aux amortissements et provisions	3 610	2 190

Note 6 - Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Reprises sur Provisions	972	0
Intérêts et produits assimilés (1)	0	0
Différences positives change	36	0
Total des produits financiers	1 008	0
Intérêts et charges assimilées (2)	1 707	27
Dot. Financ. aux amts & Prov	67	81
Différences négatives de change	21	11
Total des charges financières	1 795	119
Résultat financier	-787	-119

(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances

(2) Contrairement à l'exercice précédent les intérêts et charges assimilés sont constitués en autres des pertes de changes/créances

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	1 140	216
Total des produits exceptionnels	1 140	216
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116	156
VNC des immobilisations cédées	0	3
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	47
Total des charges exceptionnelles	116	207
Résultat exceptionnel	1 024	9

(1) Vente activité Mémoires par Silvaco

Note 8 - Impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Crédit d'impôt	-3 126	-2 975
Crédit d'impôt total	-3 126	-2 975

Le résultat avant impôt se ventile comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Résultat courant avant impôt	-3 110	-2 508
Résultat exceptionnel	1 024	9
Total	-2 086	-2 499

Partie 3 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Concessions, Brevets, Droits similaires	10 666	4 820	5 846	2 441
Frais de recherche et développement	1 044	210	834	0
Autres immobilisations incorporelles (1)	3 138	0	3 138	3 138
Immobilisations encours	4 471	0	4 471	2 165
Immobilisations incorporelles	19 320	5 030	14 289	7 744

(1)Le fonds commercial a été constitué lors de la reprise de l'activité de Dolphin Intégration S.A. conformément au jugement du tribunal de commerce de Grenoble du 22 août 2018. Il a été calculé par différence entre les actifs et les passifs repris. Au 31 mars 2021, les résultats du test de dépréciation annuel réalisé par la société, ne montrent pas de nécessité de déprécier ce fonds commercial.

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31/03/2020	4 920	2 165	3 138	10 223
Augmentations	6 044	3 350	0	9 394
Diminutions	298	0	0	298
Au 31/03/2021	10 666	5 515	3 138	19 319

(1)Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021, des projets de développement ont rempli l'ensemble des critères d'activation et la société a ainsi capitalisé des frais de développement à l'actif pour un montant total de 3 350k€ dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses 2 actionnaires.

Au cours du même l'exercice, la Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement (ne remplissant pas les critères d'activation) en charges opérationnelles.

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Dépréciation immo incorporelles (2)	Total
Au 31/03/2020	-2 479	0	0	0	-2 479
Dotations	-2 849	0	0	0	-2 849
Cessions (1)	+ 298	0	0	0	+ 298
Au 31/03/2021	-5 030	0	0	0	-5 030
Valeur nette au 31/03/2021	6 680	4 471	3 138	0	14 289

(1) Cette opération de cession a été réalisée dans le cadre de la vente de l'activité Mémoires & Cellules Standards à la société SILVACO

Note 10 - Immobilisations corporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Installations Techniques & Matériel	695	351	344	485
Mobilier	85	24	61	72
Immobilisations corporelles	780	376	404	557

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & Matériel	Mobilier	Total
Au 31/03/2020	0	0	655	85	740
Augmentations	0	0	40	0	40
Au 31/03/2021	0	0	695	85	780

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & matériel	Mobilier	Total
Au 31/03/2020	0	0	-170	-13	-183
Dotations	0	0	-182	-12	-194
Au 31/03/2021	0	0	-352	-25	-377
Valeur nette au 31/03/2021	0	0	343	60	403

Note 11 - Immobilisations financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Dépôts et cautions	90	0	90	83
Immobilisations financières	90	0	90	83

Note 12 - Stocks et en cours

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Produits intermédiaires et finis	55	0	55	76
Stocks	55	0	55	76

Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Créances clients	8 999	5 471
Clients – Factures à établir	5 228	3 120
Produits à recevoir (Silvaco)	702	0
Provisions	-280	-53
Valeur nette	14 649	8 539

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	8 999	8 999	0	0

13.1 Produits à recevoir

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Clients Produits à recevoir (1)	5 228	3 120
Produits à Recevoir (2)	702	0

(1) Les produits à recevoir sont essentiellement constitués de factures à établir et de revenus reconnus à l'avancement.

(2) Les produits à recevoir se montant à 702 k€ correspondent à la cession de l'activité mémoires à Silvaco

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net au 31/03/2021	31/03/2020
Personnel & Organismes sociaux	0	0	0	87
Créances fiscales (1)	8 094	0	8 062	4 889
Comptes de TVA	922	0	922	532
Comptes courants débiteurs filiales	371	0	371	537
Autres Créances	275	0	275	139
Charges constatées d'avance	688	0	688	850
Ecart de conversion actif	67	0	67	88
Autres Créances et comptes de régularisation	10 417	0	10 385	7 122

(1) Les créances fiscales concernent le crédit d'impôt recherche pour 6 575 k€ et les subventions d'exploitations à recevoir pour 1 519 k€ au 31 mars 2021.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Personnel & Organismes sociaux	0	0	0	0
Créances fiscales	8 094	1 519	6 575	0
Comptes de TVA	922	922	0	0
Comptes courants débiteurs filiales	371	0	371	0
Autres Créances	275	275	0	0
Charges constatées d'avance	688	688	0	0
Ecart de conversion actif	67	67	0	0

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2021, la Société ne possède aucune valeur mobilière de placement en portefeuille.

Note 16 – Situation nette

16.1 Capital social

Le capital de la Société s'élève à 5 500 000 €. Il est divisé en cinq millions (5 500 000) d'actions d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées.

Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2021
Provision retraite (1)	798	285	0	0	1 083
Provision pour litige	47	0	0	0	47
Provision pour garantie	50	2	0	0	52
Provisions pour pertes de change	88	-21	0	0	67
Provisions pour risques et charges	983	266	0	0	1 250

(1) Le groupe suit la recommandation ANC 2013-02 sur les retraites et comptabilise l'intégralité de l'engagement, y compris écarts actuariels et coûts des services passés. Celle-ci est calculée avec un taux d'actualisation de 0.75 %, et une table de rotation du personnel en fonction de l'âge des salariés.

Voir § 1.9 Provision pour risques et charges (p 11)

Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Emprunts bancaires	1 000	0
Comptes courants Soitec	5 610	2 100
Comptes MBDA	1 788	1 601
Concours bancaires courants	118	0
Crédit trésorerie & MCNE	2 979	1 750
Endettement financier	11 495	5 451

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts bancaires et BPI	1 000	0	1 000	0
Comptes courants Soitec (1)	5 610	1 280	4 330	0
Comptes MBDA (1)	1 788	320	1 468	0
Concours bancaires courants	118	118	0	0
Crédit trésorerie & MCNE	2 979	818	2 161	0
Endettement financier	11 495	2 536	0 959	0

(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2021 et se terminant au plus tard le 31 mars 2023 »

Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Fournisseurs d'exploitation	10 431	6 831
Fournisseurs d'immobilisations	556	696
Total en-cours fournisseurs	10 987	7 527

Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Avances & Acomptes reçus sur commandes (1)	2 459	1 322
Personnel	1 562	1 389
Organismes sociaux	1 671	1 187
Comptes de TVA	321	139
Dettes fiscales	373	354
Autres dettes (2)	2 744	1 152
Produits constatés d'avance (3)	982	487
Ecart de conversion passif	261	46
Autres dettes et comptes de régularisation	10 374	6 074

(1) Les avances et acomptes reçus concernent exclusivement des acomptes clients.

(2) Les autres dettes sont essentiellement constituées de l'affacturage réalisé.

(3) Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement des facturations en amont des prestations concernant nos contrats d'innovations et contrats de supports, ainsi que le produit lié au calcul de l'avancement sur certains contrats clients (confère paragraphe 1.11).

L'analyse par échéance des charges à payer se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances & Acomptes reçus sur commandes	2 459	2 459	0	0
Personnel	1 562	1 562	0	0
Organismes sociaux	1 671	1 671	0	0
Comptes de TVA	321	321	0	0
Dettes fiscales	373	373	0	0
Autres dettes	2 744	2 744	0	0
Produits constatés d'avance	982	982	0	0
Ecart de conversion passif	261	261	0	0
TOTAL	10 374	10 374	0	0

20.1 Charges à payer

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	31/03/2020
Fournisseurs factures non parvenues	7 345	3 856
Dettes provisions pour congés payés	919	736
Personnel à payer	150	217
Charges sur congés payés	421	331
Charges sociales à payer	98	48
CFE	3	4
Organic	0	1
Taxe d'apprentissage	46	13
Formation continue	56	74
Effort construction	46	41
TOTAL	9 084	5 321

Note 21 - Engagements hors bilan

Libellés	31/03/2021	31/03/2020
Affacturage	0	0
Garantie paiement loyer	0	0
Nantissement comptes garantie factor	0	0
Garantie BPI prêt PGE BNP	900	0
Nantissements fonds de commerce	0	0
Total engagements donnés	900	0
Caution solidaire	0	0
Total engagements reçus	0	0

Note 22 – Honoraires d'audit

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2021 s'élèvent à 55 000€.

Note 23 – Consolidation

La société rentre dans le périmètre de consolidation de son actionnaire SOITEC SA, Parc Technologique des Fontaines, Chemin des Franques, 38190 BERNIN. SOITEC SA possède 80% des actions de Dolphin Design SAS.

Note 24 - Filiales

<i>En % de détention</i>	31/03/2021
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël) (1)	100%
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	100%

(1) Lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son activité Mémoire & Cellules Standards, la filiale Israélienne, Dolphin Integration Ltd, qui faisait partie de cette activité n'a pas été incluse dans la cession. En conséquence, l'activité de la filiale israélienne a cessé définitivement en novembre 2020, la dissolution définitive de l'entité juridique est attendue en juillet 2021.

	<i>Intégration Dolphin Inc. (Québec)</i>	<i>Dolphin Intégration Ltd. (Israël)</i>
Capital	1 CAD	1 ILS
Réserves et report à nouveau	(8 309) KCAD	(3 565) KILS
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus (net)	1 €	1 €
Prêts et avantages consenties	371K€	0K€
Résultat du dernier exercice clos	(134) KCAD	3 560 KILS
Effectif moyen	18	4

Note 25 – Transactions avec les parties liées

25.1 Actionnaires

<i>Avances en comptes courant consenties par (En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
SOITEC SA	5 610
MBDA SA	1 788

25.2 Filiales

<i>Avances consenties aux filiales (En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël)	0
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	371

Note 26 – Rémunération des Dirigeants

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021
Equipe de Direction	1 215